

détresse de l'industrie des chaussures de caoutchouc, étant donné les démarches qu'elle a faites auprès du Gouvernement à ce sujet il y a quelques jours?

Des voix: Au *Feuilleton*!

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, il y a environ une semaine des instances à ce propos nous ont été adressées au ministre des Finances (M. Harris) et à moi-même. Nous étudions avec soin la situation qui nous a été exposée, dans l'espoir d'y trouver un remède.

M. Fleming: Ce remède prendra-t-il la forme d'une mesure dont la Chambre pourrait être saisie au cours de la présente session?

Le très hon. M. Howe: Je ne crois pas que la Chambre soit appelée au cours de la présente session à étudier cette question.

M. Fleming: Pardon?

Le très hon. M. Howe: Je ne m'attends pas que la Chambre soit appelée à étudier cette question au cours de la présente session.

LOI SUR LA PRODUCTION DE DÉFENSE

MODIFICATIONS CONCERNANT LE TRAITEMENT DU MINISTRE ET L'EXPIRATION DE LA LOI

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mercredi 6 juillet, de la motion du très honorable M. Howe (pour M. St-Laurent) portant 2^e lecture du bill n° 256, qui tend à modifier la loi sur la Production de défense, ainsi que de la proposition d'amendement de M. Brooks.

M. Hayden Stanton (Leeds): Monsieur l'Orateur...

M. J. R. Kirk (Antigonish-Guysborough): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

M. l'Orateur: A l'ordre! Deux honorables députés ne peuvent prendre la parole en même temps. Apparemment l'honorable député d'Antigonish-Guysborough veut soulever une question de privilège.

M. Kirk (Antigonish-Guysborough): Je désire poser la question de privilège, monsieur l'Orateur, avant que nous reprenions le débat sur le bill n° 256 qui tend à modifier la loi sur la production de défense, afin de formuler une observation. Depuis huit jours, les membres de l'opposition officielle font de leur mieux pour s'attaquer au premier ministre (M. St-Laurent) et au ministre de la Production de défense (M. Howe).

Des voix: Règlement!

M. Kirk (Antigonish-Guysborough): Une déclaration a été formulée...

M. l'Orateur: A l'ordre! Si l'honorable député veut poser une question de privilège, il doit dire sur quoi elle porte. Il se peut que ses observations préliminaires ne semblent pas faire partie d'une question de privilège normale et régulièrement posée. S'il arrive au point, toutefois, les honorables députés feraient bien, je pense, de le laisser exposer ce point.

M. Kirk (Antigonish-Guysborough): Merci monsieur l'Orateur, il y a environ 200 ans,—183 très exactement,—un homme, inconnu à l'époque, mais illustre maintenant, disait...

M. l'Orateur: A l'ordre!

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député, en posant sa question de privilège, est tenu d'en venir directement au fait. Il ne doit pas citer quelqu'un qui vivait il y a deux siècles, si illustre qu'il puisse être. L'honorable député nous dira-t-il quelle est sa question de privilège?

M. Kirk (Antigonish-Guysborough): Je n'ai qu'une observation à formuler.

M. l'Orateur: Si l'honorable député a une observation à présenter et qu'elle soit telle qu'il puisse l'insérer dans son discours, je serai heureux de lui donner la parole dès que celui de nos collègues qui l'a actuellement aura fini de parler.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. J'ai participé au débat et, à ce titre, me sera-t-il permis une observation? L'honorable député qui vient de reprendre son siège a donné à entendre que notre parti avait voulu persécuter le premier ministre et le ministre de la Production de défense.

M. l'Orateur: En quoi consiste la question de privilège?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Voici, monsieur l'Orateur. J'ai moi-même participé au débat et j'estime que ces paroles ne sont peut-être pas parlementaires.

Une voix: C'est votre avis.

M. l'Orateur: Je voudrais entendre l'opinion de parlementaires d'une plus grande expérience au sujet de cette expression. Je voudrais que l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Green) et que l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming) me disent si oui ou non, à leur avis, je dois me rendre aux vœux de l'honorable représentant de Notre-Dame-